

COMMUNE DE
LOUVERNÉ

DECLARATION PREAL
ARRETE DE NON OPPO
DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Envoyé en préfecture le 20/04/2023

Reçu en préfecture le 20/04/2023

Publié le

ID : 053-215301409-20230420-DP23K2020-AI

SLOW

Demande déposée le 10/03/2023 complétée le 04/04/2023

N° DP 53 140 23K2020

Par :	Monsieur DUFEU ANTHONY
Demeurant à :	3 RUE JOSEPH DUPLEIX 53950 LOUVERNE
Pour :	Clôtures
Sur un terrain sis à :	3 RUE JOSEPH DUPLEIX 53950 LOUVERNE AH 0034 - Superficie du terrain 506 m ²

Destination : Habitation

LE MAIRE

Vu la déclaration préalable susvisée,
Vu le Code de l'Urbanisme,
Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé en vigueur, et notamment le règlement de la zone UB-2,

ARRETE

ARTICLE UNIQUE -

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

LOUVERNE, le 20/04/2023

Le Maire, Sylvie VIELLE



MISE EN LIGNE LE : 21/04/23

Date d'affichage en mairie de l'avis de dépôt : 14/03/2023

La présente décision est transmise ce jour au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L 2131-2 du Code général des collectivités territoriales.